

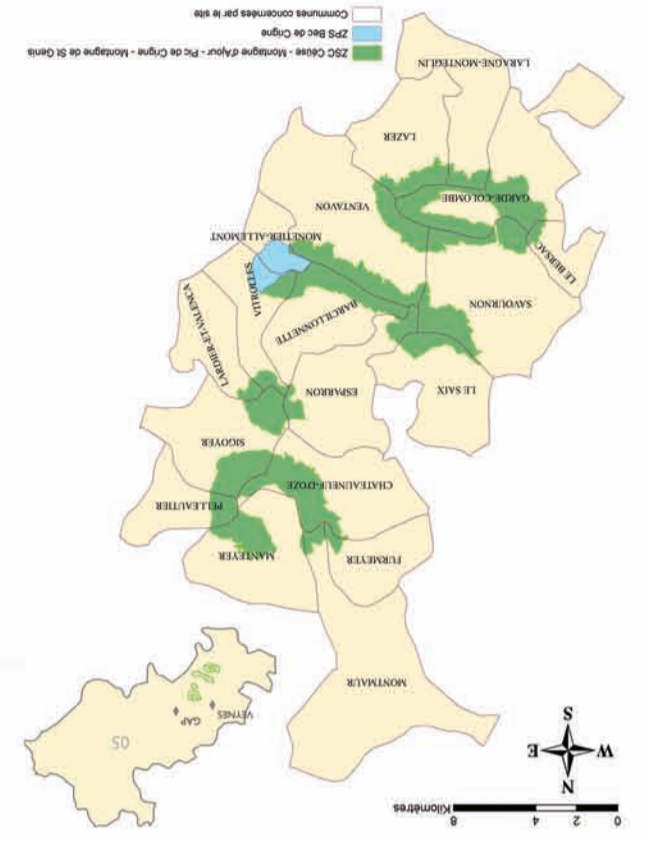


Structure animatrice : Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buch et de ses Affluents (SMIGIBA) Maison de l'intercommunalité / 05 140 ASPRES-SUR-BUECH

Document d'Objectifs Validé le 30 juin 2008

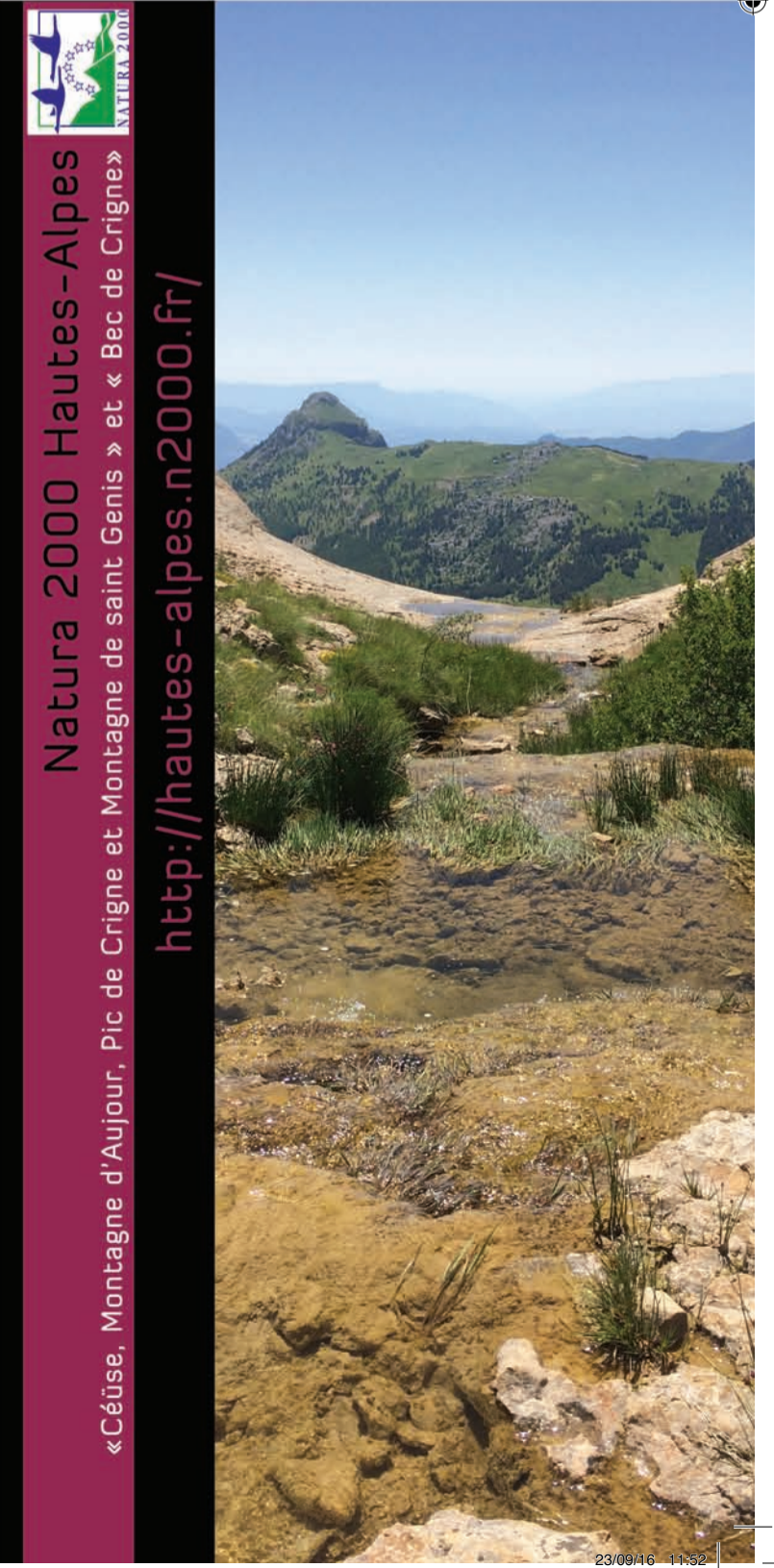
Président du comité de pilotage : M. Rémi COSTORIER – Maire de Lardier-et-Valença

Entre Buch et Durance, les sites Natura 2000 « Cèuse – Montagne d'Aujourd' – Pic de Crigne et Montagne de Saint Genis » et « Bec de Crigne » s'étendent sur plus de 6 900 ha et 18 communes des Hautes-Alpes. Soumis aux influences méditerranéennes et alpines, ils recèlent une grande variété de paysages, aux expositions contrastées, s'étageant de 620 à 2015 mètres. Ces facteurs sont source d'une grande diversité de milieux, propice à l'accueil d'espèces fauniques et floristiques variées.



«Cèuse – Montagne d'Aujourd' – Pic de Crigne et Montagne de Saint Genis» et « Bec de Crigne »

Les sites



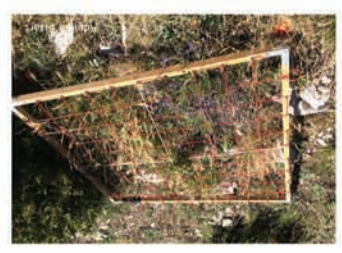
Natura 2000 Hautes-Alpes

<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

«Cèuse, Montagne d'Aujourd' – Pic de Crigne et Montagne de saint Genis» et « Bec de Crigne»



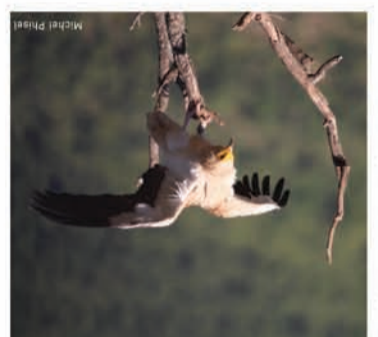
Sensibiliser : des sorties à la découverte du patrimoine naturel exceptionnel - sont régulièrement organisées avec des partenaires locaux.



Mieux connaître pour mieux protéger : la faune, la flore et les milieux naturels font l'objet d'études scientifiques pour mieux appréhender leur répartition et leur dynamique. Leur protection peut ainsi être adaptée et si nécessaire, des mesures de gestion sont mises en œuvre.



Accompagner : des Mesures Agri-Environnementales peuvent être souscrites par les agriculteurs afin de soutenir des pratiques culturelles respectueuses de la biodiversité et des milieux naturels (retard de fauche, etc.). Un enjeu important de maintien des milieux ouverts existe sur le site : des modalités de pâturage adaptées (pression de pâturage, conduite de troupeau, etc.) contribuent à limiter la progression des ligneux.



Préserver, gérer, restaurer : dans le cadre de Natura 2000, des actions en faveur ou d'habitats naturels à enjeu patrimonial sont financées. Le site compte déjà plusieurs contrats visant à préserver la biodiversité ou favoriser le retour du Vautour percnoptère grâce à la création d'une placette de nourrissage.

Natura 2000 offre des moyens pour s'investir dans la préservation de la nature :

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité

Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

- 27 312 sites
- 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit plus d'1 million de km²
- dont 360 350 km² de mers et océans

Structure animatrice
SMIGIBA
Maison de l'intercommunalité
05 140 Aspres-sur-Buëch
smigiba05@orange.fr

Chargée de mission : Adeline BIZART
07 86 34 02 24 / 09 66 44 21 26

Directeur de la publication : Rémi COSTORIER
Crédit Photos : Adeline Bizart, Eric Huastache, Jean-Christophe Gattus, Michel Phisat, Alexandre Giraud
Textes : Agnès Vivat, Adeline Bizart
Conception graphique : Aude Phisat
Impression : Imprimerie des Alpes – Gap.
Label Imprim'Vert, encres végétales, papier aux normes environnementales
Octobre 2016

Les Réserves Biologiques sont des outils de gestion mis en place et gérés par l'Office National des Forêts dans le but de protéger des habitats ou des espèces vulnérables ou particulièrement représentatives du milieu forestier. Abrutant l'un des plus beaux peuplements de Génévrier thurifère de France, une partie de la forêt domaniale de Bayon (Montagne de Saint Genis) a été classée en 2014 réserve biologique de Revautre.

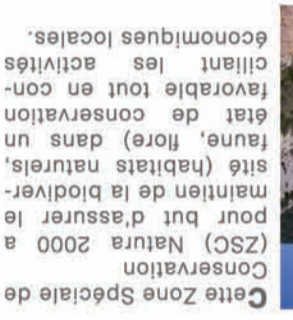


Les Réserves Biologiques sont des outils de gestion mis en place et gérés par l'Office National des Forêts dans le but de protéger des habitats ou des espèces vulnérables ou particulièrement représentatives du milieu forestier. Abrutant l'un des plus beaux peuplements de Génévrier thurifère de France, une partie de la forêt domaniale de Bayon (Montagne de Saint Genis) a été classée en 2014 réserve biologique de Revautre.

Réserve Biologique Domaniale Mixte de Revautre

Une superficie de 412 ha, cette Zone de Protection Spéciale (ZPS) a pour objectif la préservation des oiseaux. Sur le site, 107 espèces différentes sont recensées. Cette ZPS facilite l'élaboration d'actions visant à maintenir une qualité et une diversité d'habitats naturels favorables à la survie de cette avifaune et crée un potentiel d'accueil pour de nouvelles espèces.

et « Bec de Crigne », Zone de Protection Spéciale



Cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Natura 2000 a pour but d'assurer le maintien de la biodiversité (faune, flore) dans un état de conservation favorable tout en conciliant les activités économiques locales.

« Cèuse – Montagne d'Aujourd' – Pic de Crigne et Montagne de Saint Genis », Zone Spéciale de Conservation...

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.

Dans les Hautes-Alpes :

- 23 sites
- 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
- 16 sites « Habitats »
- 7 sites « Oiseaux »
- 2/3 des communes du département sont concernées

Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. **A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire.** Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, **chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites** à travers la signature de chartes Natura 2000.

- 1758 sites
- 111 677 km²
- 12,6 % de la superficie nationale

Quelques éléments qui font la richesse de ce site :

Milieu forestier

Couvrant plus de 75 % du site, la forêt est le milieu le plus représenté. La composition en essences varie en fonction de l'exposition, de l'altitude et du sol. Les forêts domaniales contiennent de nombreuses plantations de résineux, notamment de pin noir d'Autriche, datant des reboisements RTM du début du XX^{ème} siècle. Les forêts communales et privées sont majoritairement constituées de feuillus (chêne pubescent et hêtre).



La Buxbaumie verte

Assez rare, cette petite mousse discrète est étroitement liée à la présence de troncs et branches de conifères d'un certain diamètre pourrissant au sol. C'est un bon indicateur de forêts anciennes !



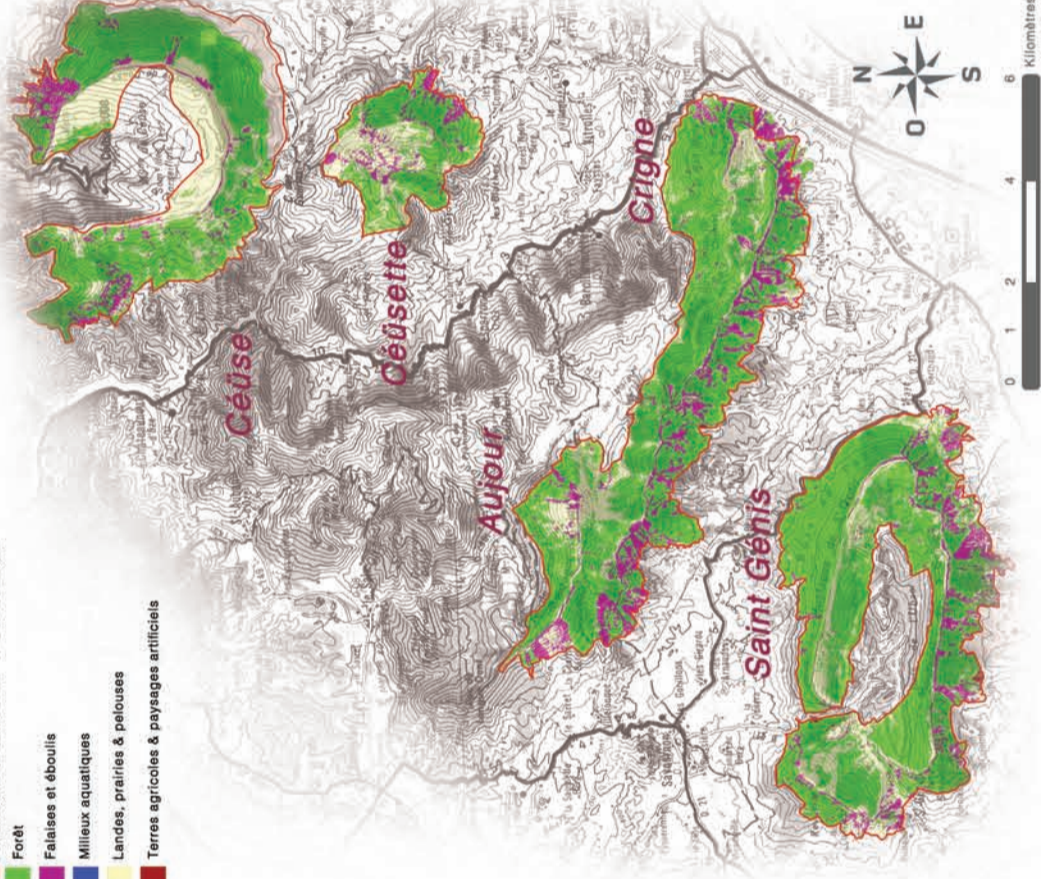
Les coléoptères xylophages

consument et réalisent en partie ou la totalité de leur cycle de vie dans le bois (vivant ou mort). Les forêts anciennes où l'on rencontre des bois de gros diamètres, vivants ou morts, sur pied ou au sol, sont déterminantes pour la présence de coléoptères rares comme la **Rosalie des Alpes** ou le Grand capricorne, tous deux protégés. Dans une forêt 25% de la biodiversité est localisée sur le bois mort !!



Sites Natura 2000 "Céüse - Montagne d'Alour - Pic de Crigne et Montagne de Saint Génis" et "Bec de Crigne"

- Forêt
- Falaises et éboulis
- Milieux aquatiques
- Landes, prairies & pelouses
- Terres agricoles & paysages artificiels



Les chauves-souris

Le Grand Rhinolophe fait partie des 17 espèces de chauves-souris recensées sur le site parmi les 34 présentes en France métropolitaine. Elles fréquentent aussi bien les milieux naturels que les zones habitées et les villages pour chasser, gîter ou hiberner.



Sabot de Vénus

Espèce emblématique des forêts des montagnes calcaires, cette orchidée affectionne les zones clairsemées des pinèdes, hêtraies et hêtrales-sapinières. Pour se reproduire, elle est tributaire d'un champignon et d'une espèce d'abeille spécifique.



Le Damier de la succise est inféodé aux pelouses, landes et éboulis où poussent les plantes-hôtes (succise et autres scabieuses) dont se nourrit sa chenille.



Falaises et milieux rocheux sont des milieux où la végétation et la faune présentes sont particulièrement spécialisées. Le synclinal des falaises calcaires tithoniques de Céüse est un haut lieu de la pratique de l'escalade où la vigilance est de rigueur quant à la présence de nombreuses espèces, notamment l'avifaune. Les éboulis, aux conditions stationnelles extrêmes, sont le refuge d'une flore rare et endémique comme l'Ancoille de Bertoloni.



Les falaises représentent des milieux propices à l'installation d'espèces telles que le **Faucon pèlerin** ou le **Crave à bec rouge** qui trouvent refuge, alimentation et zones de nidification au cœur des vives, fissures et blocs rocheux.

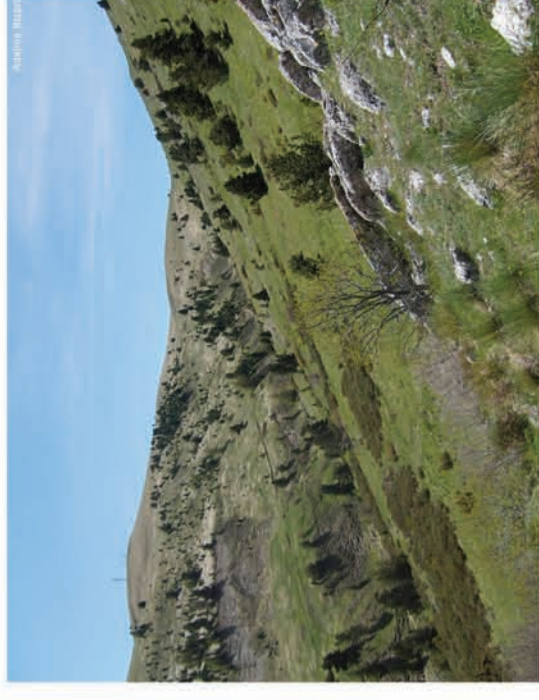
La Benoîte à fruits divers

Protégée, cette plante n'est présente en France que sous les falaises de Céüse. Un contrat Natura 2000 a été mis en place, en partenariat avec l'Office National des Forêts, afin de préserver la population de la dent du bétail et limiter les risques de piétinement.



Landes et milieux ouverts

constituent des mosaïques d'habitats riches en espèces. Stade transitoire dans la dynamique de végétation, le développement des espèces ligneuses plus hautes est limité par le pastoralisme et les conditions écologiques rudes. Les milieux ouverts sont pour certaines espèces de chauves-souris comme le Grand Rhinolophe des zones de chasses préférentielles.



Sur la montagne de Céüse, on peut croiser la présence d'une espèce rarissime en France : le **Genêt rayonnant**. Le département des Hautes-Alpes compte l'une des deux seules stations françaises !



Lors de vos promenades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :

-  - En photographiant les fleurs et les animaux depuis les sentiers, je permets aux prochains de profiter de cette nature préservée.
-  - En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles.
-  - En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.
-  - En n'allumant pas de feu, je protège les milieux naturels.
-  - En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
-  - En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.
-  - En me comportant discrètement, j'assure à chacun de pouvoir profiter pleinement du silence de la montagne.